# L'Est éclair

MARDI 15 AVRIL 2014 • 1.00 € • N° 22273

www.lest-eclair.fr



FINANCES PUBLIQUES La fraude a atteint 2,8 millions d'euros dans l'Aube en 2013, trois fois plus qu'en 2012



#### P.40 FOOTBALL

Une tribune de 300 places et une buvette pour accueillir l'Estac B à Henri-Terré

#### **GRAND TROYES**

Pour son entrée officielle au conseil, le Front national a tenu à se faire remarquer

# CAHIER CENTRAL ÉCONOMIE

Les patrons aubois, toutes branches confondues, lancent un cri d'alarme

# **12 000 foyers** chauffés au fumier

CAHIER CENTRAL AGRO-INDUSTRIE Une usine de méthanisation et un centre d'engraissement vont voir le jour d'ici à 2016 à la place de l'ancienne usine de déshydratation d'Ormes.

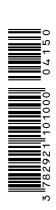


# PA JUSTICE

Le braqueur de Pont-sur-Seine et de Maizières ressort libre du tribunal







# MÉTHANISATION ET ÉLEVAGE

# Biogaz d'Arcis dans les tuyaux

L'ancienne usine de déshydratation d'Ormes cède la place à deux projets : une usine de méthanisation par voie sèche et un atelier d'engraissement de taurillons de 2 000 places.

# **L'ESSENTIEL**

- Ormes. L'ancienne usine de déshydratation d'Ormes, partiellement démolie, va accueillir deux projets agro-industriels séparés mais complémentaires.
- ▶ Biogaz d'Arcis. La Scara, Ena et Naskeo se sont alliés pour fonder Biogaz d'Arcis, une usine de méthanisation par voie sèche. L'investissement prévu est de 16 millions d'euros.
- ▶ **Copélis.** La coopérative d'élevage Cialyn a prévu de créer Copélis, un atelier d'engraissement de jeunes bovins de 2 000 places. Investissement : 3 millions d'euros au minimum.

e projet était dans l'air depuis plusieurs années, il est désormais dans les tuyaux : les 6 ha de l'ancienne usine de déshydratation d'Ormes vont céder la place à une unité de méthanisation par voie sèche, Biogaz d'Arcis, et à un atelier d'engraissement de jeunes bovins de 2 000 places, Copélis.

Les deux projets sont séparés, mais complémentaires, Biogaz d'Arcis utilisant le fumier de Copélis comme gisement pour son unité de méthanisation. L'usine d'Ormes est déjà partiellement déconstruite, et les bâtiments encore debout aujourd'hui doivent être conservés pour servir de stockage pour l'atelier d'engraissement.

#### Actionnariat

La Scara (Société coopérative agricole de la région d'Arcis) est actionnaire minoritaire (49%) de la SAS Biogaz d'Arcis. Le reste des parts appartient à Enerkeo, détenue à 30% par Énergie nouvelle auboise (trois exploitants agricoles) et à 70% par Naskeo, une société française spécialisée dans les projets de méthanisation, qui fournit en particulier l'ingénierie de Biogaz d'Arcis. Naskeo livre actuellement plusieurs sites, dont celui du zoo de Beauval.



La SAS Biogaz d'Arcis doit s'implanter sur le site de l'usine de déshydratation d'Ormes. Source Scara



Le gisement le plus important de Biogaz d'Arcis sera le fumier, principalement produit par Copélis, suivi des rejets agroalimentaires.

Outre le fumier de Copélis, Biogaz d'Arcis a prévu d'utiliser comme gisement des cultures intermédiaires à vocation énergétique (Cive), des sous-produits agricoles, des biodéchets et des rejets de l'industrie agroalimentaire (produits défectueux ou périmés). Pour ce gisement précis, une société particulière verra le jour : la Société de déconditionnement organique de la région d'Arcis (Sdora), par laquelle les déchets agroalimentaires transiteront avant de partir dans le méthaniseur.

### 10 000 hectares

La mise en service de Biogaz d'Arcis est prévue au premier trimestre 2016. En pleine charge, les méthaniseurs du site doivent pouvoir traiter 80 000 t de produits, mais la charge usuelle devrait être de 65 000 t, pour une production de gaz en continu de 500 m³/h. Ce volume de biogaz injecté dans le réseau après purification correspond à la consommation de 12 000 foyers. Produit ultime de la méthanisation, le digestat, qui aura passé 24 jours à 37°C dans le méthaniseur, sera épandu sur 10 000 ha de terres agricoles dans un rayon de 15 km autour du site. Un bon moyen pour les exploitants de faire des économies d'intrants.

YANN TOURBE

#### 3 000 BOVINS PAR AN

« L'élevage, c'est un métier de misère », convient Yves Pinet des Écots, président de la coopérative d'élevage bovin et ovin Cialyn. Pour lui, « ce n'est pas la taille de l'atelier qui fait le danger ». Ce serait même plutôt l'inverse : « Plus l'atelier est grand, plus il y a de compétences ». Et avec Copélis, la coopérative de près de 4 000 adhérents a vu grand : il s'agit d'un atelier d'engraissement de jeunes bovins de 2 000 places, qui doit donc permettre de sortir 3 000 taurillons engraissés par an, installé à deux pas de l'usine de méthanisation Biogaz d'Arcis, sur le terrain de l'ancienne usine de déshydratation d'Ormes. De quoi permettre d'alimenter l'abattoir de Migennes et ses 350 salariés (Sicavyl), alors que le marché italien inquiète « de plus en plus » la coopérative. L'investissement est lourd, entre 1 500 et 2 000 € par place, soit au minimum 3 millions d'euros, et les financements ne sont « pas bouclés ». Trois équivalents temps plein sont prévus pour faire tourner l'élevage, et les premiers taurillons devraient arriver à l'automne 2015. Le travail en filière avec la Scara doit permettre de fournir les quelque 4 500 t de paille an-nuelles, et l'usine de méthanisation récupérera le fumier. Un vrai « projet d'économie circulaire », pour Agnès Duwer, directrice générale de la Scara.



La première réunion publique a eu lieu à Torcy-le-Grand vendredi dernier.

#### Copélis n'a « rien à voir avec la ferme des mille vaches »

La question est tombée pendant la réunion publique de Torcy-le-Grand, vendredi dernier: Cialyn ne craint-il pas de déclencher avec son projet Copélis le même genre de front du refus que la « ferme des mille vaches » ? Pour les personnes de Cialyn présentes, « la peur n'évite pas le danger, mais ce sont deux projets totalement différents ».

# **PULPES, PAILLES ET FUMIERS**

▶ Pour nourrir les 3 000 jeunes bovins annuels de l'atelier d'engraissement, Copélis prévoit d'utiliser 13 000 t de pulpes de betteraves, soit l'équivalent de la production de 600 ha.

En parallèle, le site aura besoin de 4 500 t de paille par an. Cette paille, raclée deux fois par jour, partira en méthanisation.

# DU GAZ AU TUYAU

**12 000** foyers pourront être alimentés par la production de 500 m³/h de biométhane.

#### TREIZE EMPLOIS DIRECTS OU INDIRECTS

Biogaz d'Arcis doit employer quatre équivalents temps plein (ETP) pour faire fonctionner le site. Six autres ETP sont prévus en emploi indirect (épandage, logistique, sous-traitance en maintenance, comptabilité et gestion). Copélis prévoit de son côté trois ETP.